

Foi et convictions, jusqu'où ? Le regard d'un évangélique

Intervention lors de la semaine thématique de l'Église Réformée d'Annecy

Yves Affeltranger – 22 mars 2007

C'est bien ce « jusqu'où » qui nous pose question toute cette semaine. Lorsqu'on pose cette question on entend bien qu'il y est question d'espace et de frontières. Espace de liberté à l'intérieur duquel se déploient la foi et les convictions mais aussi frontières où se rencontre l'autre et son espace de liberté. Nous sommes tous prêts à reconnaître – je crois – les bienfaits de la foi et des convictions parce que justement, elles nous mettent en mouvement face aux grandes questions rencontrées dans notre existence. Il y a dans la Foi et les convictions un mouvement légitime mais jusqu'où ? Comment peut-on rencontrer l'autre lorsqu'on est dans ce mouvement ?

Pour éclairer ces questions, je vous invite à un parcours, à partir avec moi à la rencontre des points de repères et d'ancrages qui sont ceux d'un évangélique, et qui m'aident à vivre foi et convictions à la rencontre de l'autre.

C'est un parcours dans plusieurs directions. Nous allons nous mettre en mouvement vers l'extérieur puis vers l'intérieur, vers le bas puis vers le haut. Vous êtes prêts ? Alors attachez vos ceintures.

Je pense que cette question « jusqu'où » doit être abordée dans le contexte actuel des pressions qui s'exercent sur la liberté d'expression. Et j'aimerais pour commencer partager un certain nombre de réflexions à propos de la liberté d'expression dans notre société française contemporaine. Ce sera mon premier mouvement, donc vers l'extérieur.

C'est aujourd'hui même que le tribunal correctionnel de Paris rendra son jugement dans l'affaire des caricatures de Mahomet, dans laquelle *Charlie Hebdo* est poursuivi pour « injure stigmatisant un groupe de personnes en raison de sa religion », après avoir republié les dessins du danois *Jyllands Posten* sur Mahomet.

Je pense aussi au député UMP Christian Vanneste condamné pour homophobie par la cour d'appel de Douai (Nord) jeudi 25 janvier dernier pour avoir déclaré que : *"L'homosexualité est moralement inférieure à l'hétérosexualité, dans la mesure où (raisonnement kantien), si on l'universalisait, la survie de l'humanité serait en danger."* Il a été condamné à une amende de 3000 euros et au paiement de 3000 euros à chacune des associations plaignantes .

Je comprend très bien que les homosexuels comme les musulmans puissent être offensés mais est-ce pour autant légitime en démocratie de voir le politique venir sanctionner l'expression des convictions ?

On doit pouvoir critiquer ouvertement et même vertement une orientation sexuelle, ou répondre à cette critique, sans pour autant passer devant le tribunal!

Je pense encore à ce Dimanche 6 février 2005, où M. Jean-Pierre Brard, député-maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis), a fait irruption dans quatre lieux de culte de sa commune. M. Brard a déclaré à l'AFP : « *J'ai contrôlé dimanche quatre lieux de culte comme je le fais régulièrement, c'est la vie quotidienne d'un maire...* » On peut se poser plusieurs questions :

- Pourquoi avoir provoqué un contrôle de sécurité aussi « ostensible » ? pour prendre un mot du champ sémantique qui nous intéresse.
- Est-ce que l'irruption pendant 30 à 40 minutes du maire et d'une autre personne pendant le culte peut être assimilée à une visite de sécurité sereine ?

Voilà quelques faits qui président au contexte dans lequel nous abordons ce thème « Foi et convictions, jusqu'où ? » Et ces faits confirment une chose: dans notre pays, ce « jusqu'où » à tendance à se rétrécir. La liberté d'expression est de plus en plus concurrencée, depuis quelques années, par un conformisme d'expression envahissant. Plus moyen de dire un mot de travers, de désapprouver haut et fort l'option, l'orientation ou la religion d'une personne ou d'un groupe, sans risquer de se retrouver face à l'autorité politique ou les juges.

Remarquez que c'est un phénomène plus large que simplement religieux. J'ai déjà mentionné le travail de lobbying de certaines associations de militants homosexuels, mais avec Jean Baubérot, historien et sociologue français spécialiste de la sociologie des religions et fondateur de la sociologie de la laïcité, on peut aussi souligner encore un autre cléricalisme, un cléricalisme profane celui-ci - oui, ça existe - celui des médias.

« Avant – souligne t-il - on défendait la liberté d'expression en faveur des médias. Maintenant, il faut aussi la défendre face aux médias dans la mesure où celles-ci construisent souvent un discours totalisant d'autant plus que sur la religion, ils manquent cruellement de spécialistes ¹ ». Le discours médiatique imprègne les mentalités. Lorsque vous écoutez les spécialistes d'un domaine vous les entendrez dire très souvent que les médias se trompent, que leur domaine de compétence est traité bien trop superficiellement. Mais le pouvoir d'imprégnation des média est tel que cela ne nous empêche pas de croire la presse lorsqu'elle s'exprime sur d'autres domaines que ceux que nous connaissons de plus près ... Les évangéliques n'échappent pas à la règle, eux non plus ne sont pas très satisfaits du traitement médiatique qui leur est réservé.

Vous avez tous vu au moins un reportage télévisé ces derniers mois sur les évangéliques (et non pas les « évangélistes »), François Chirpaz s'en est même faisait l'écho lundi midi. Mais le traitement des reportages, dans le choix des sujets et le montage, à quelques exceptions près, témoigne d'avantage d'une recherche du spectaculaire que d'une approche objective d'information. Mais cela a quand même du bon, au moins ça fait parler, ça permet d'ouvrir la discussion et ça permet aux évangéliques de davantage communiquer. (mise à disposition de la brochure « qui sont les évangéliques ² »)

Pour résumer son propos, Jean Baubérot souligne que « la tendance laïque dominante en France aujourd'hui, c'est d'avoir une laïcité « religion civile » portée par ce qu'il appelle l'intégrisme républicain ». Cette laïcité là n'est plus séparatrice entre la religion et l'Etat et dans ce sens elle ne garanti plus la liberté d'expression. « Nous vivons actuellement une crise de l'Etat Nation, une crise de l'Etat providence, une crise face à la mondialisation et à l'Europe, une crise de l'identité française. Et face à ces crises, on voudrait faire de la laïcité un porte-drapeau de l'identité française, en croyant à tort que ce serait une exception française. On fait de la laïcité la religion civile française ». Ce n'est plus une laïcité séparatrice, qui pourtant est tellement nécessaire face à la montée des intégrismes.

Il faut dire que la notion de tolérance a fait l'objet d'un glissement de sens.

La tolérance contemporaine impose de ne pas faire de différence entre les spiritualités chrétiennes, musulmanes, l'hindouisme, les vibrations des cristaux, et l'animisme. Cette notion de la tolérance s'applique à d'autres domaines que le choix d'une religion, par exemple à celui des choix sexuels. On ne peut pas dire : « il y a une bonne voie », parce que c'est dire qu'il y en qui sont mauvaises. Et ça c'est vu comme intolérant. Dans cette conception de la tolérance, on n'a pas le droit de critiquer. Chaque vérité doit avoir pareillement raison. Dans le domaine des religions et de la sexualité, seuls ont le droit de s'exprimer ceux qui sont d'accord avec cet a-priori que toutes les positions sont équivalentes. C'est une tolérance intolérante, parce qu'au seul endroit où elle pourrait être tolérante, c'est à dire avec ceux qui ne sont pas d'accord avec le principe de base que « tout est équivalent », elle n'est pas tolérante.

¹ Conférence de M. Jean Baubérot « Les perspectives de la laïcité au 21ème siècle et l'évangélisation » donnée lors de l'AG de la FEF en janvier 2007

² voir http://www.lafef.com/UserFiles/File/Presse/petit_lexique_pour_journaliste.pdf

La tolérance avant la notion contemporaine était la suivante : « j'ai des positions, des convictions même fortes, j'ai le droit de les exprimer mais j'accepte de les confronter à d'autres convictions qui doivent avoir le même droit d'être exprimées. » La discussion libre est nécessaire pour que chacun puisse éprouver, remettre en question et affiner ses convictions. Il y a cette citation qui est peut être à tort attribuée à Voltaire mais que j'aime beaucoup. Elle dit : « *Je défendrai mes opinions jusqu'à ma mort, mais je donnerai ma vie pour que vous puissiez défendre les vôtres.* » Je pense qu'il doit y avoir dans notre société la place suffisante pour un véritable débat, une véritable confrontation des points de vue, une véritable liberté d'expression religieuse et de choix de vie et cela dans l'espace public. Je pense qu'il y a dans cette définition de la tolérance ce double mouvement « engagement-désengagement » dont parlait François Chirpaz. Comment peut-on exercer un quelconque discernement s'il n'y a plus la place pour exposer librement ses convictions ou si la société du spectacle les déforme en ne les regardant qu'au travers du petit bout de la lorgnette, celui qui tient en haleine le spectateur ?

Voilà mon premier mouvement par rapport à ce thème. Foi et convictions jusqu'où ? Notre Foi et nos convictions ont besoin de sortir, d'aller vers l'extérieur jusque dans l'espace public, celui qui garantit la laïcité séparatrice. Les convictions religieuses ne doivent pas être reléguées dans les églises, les temples ou les mosquées. Lorsque l'espace pour en parler, pour confronter ses convictions, pour en douter se resserre, les croyances se radicalisent, elles s'idéalisent et le ferment de l'intégrisme prospère. Au contraire lorsque la foi s'expose, lorsqu'elle accepte d'être questionnée par les cultures et les enjeux réels du monde actuel, les croyances s'actualisent et s'affinent. Elles gagnent en pertinence. La liberté d'expression et le droit à la critique doivent être défendus.

Mon deuxième mouvement va vers la Bible, c'est pour moi un mouvement vers l'intérieur, vers le centre, qui fait repère. C'est dans cet aller-retour extérieur-intérieur que la foi progresse. Nous trouvons les questions pertinentes au contact des enjeux réels du monde actuel, à l'écoute ce que les autres ont à dire et nous ouvrons la Bible pour trouver les repères qui vont nous faire cheminer avec nos questions, mouvement vers l'intérieur. Double mouvement et double ancrage, les deux sont nécessaires.

Premier repère intérieur. Lecture de Philippiens 2. 1-11

Pour le protestant évangélique que je suis, c'est l'incarnation de Jésus-Christ, pleinement Dieu et pleinement homme, qui forme le repère central pour guider ma foi et mes convictions. C'est d'abord ce mouvement de Jésus-Christ vers le bas : Il s'est fait homme, c'est ce mouvement vers le bas qui m'oriente dans mon cheminement personnel. La façon dont Il s'est engagé dans le monde c'est mon point de repère. Dieu s'ancre dans les réalités humaines : sa naissance humble, sa vie simple et authentique, ses paroles pleines de sens pour les questions humaines, le don de sa vie. Tout ce parcours d'humanité nourrit ma réflexion sur le comment vivre ma foi et mes convictions dans ce monde. Lorsque Dieu entre dans le monde, sa vie devient profondément humaine. Le mouvement vers l'intérieur m'amène à un mouvement vers le bas.

Ce qui est tout de suite perceptible c'est son attitude. Le Christ n'est pas venu pour défendre ou imposer ses convictions, mais pour les mettre en action, les manifester dans la réalité humaine. C'est sur la base de cette même attitude que je désire vivre pleinement ma vie dans ce monde comme chrétien et comme citoyen. Son attitude répond déjà à notre question « jusqu'où », elle fait repère : non pas imposer mais incarner.

Jusqu'où est allée son incarnation ? V8 ça c'est un jusqu'où qui va loin ! Jusqu'à cette acceptation de sa propre mort sur une croix. Mais pourquoi ? Parce qu'il voulait, avec toute la force de son amour, nous offrir la vie avec lui pour l'éternité.

Deuxième repère intérieur : lecture de 1 Corinthiens 15.19-26

Sa mort et sa résurrection forment la ligne de partage de l'histoire des hommes ; elles sont devenues le centre de l'Histoire et orientent en même temps nos regards vers l'espérance par delà la mort. C'est sur cette base d'un Dieu qui s'incarne et s'identifie à nous jusque dans la mort, que la foi chrétienne a convaincu depuis 2 millénaires. Notre mouvement vers l'intérieur nous amène jusqu'à la mort de la croix et la résurrection. C'est à cet endroit qu'une rencontre profonde avec le Christ peut avoir lieu grâce à la réconciliation qu'offre son pardon. Au mois de mai, l'Alliance Protestante et Evangélique d'Annecy (APEA) invite Tass et Moran, un palestinien et un juif qui ont pu sortir de la haine et se réconcilier grâce à leur découverte personnelle de Jésus-Christ. C'est à ce lieu de la croix qu'une rencontre avec l'autre peut avoir lieu. C'est à cet endroit que l'on se trouve transporté tout à coup vers le haut, vers un espace qui dépasse de loin nos frontières et qui du même coup nous permet de dépasser les nôtres. Le Dieu infini devient d'abord un embryon d'homme, il entre dans les limites de toute notre condition jusqu'à subir notre mort ! Tout cela dans le but de nous offrir son infini et sa vie juste: l'éternité passée dans sa présence. Ça donne le vertige.

Pourtant à regarder le Christ dans son parcours terrestre on réalise que la vie chrétienne n'invite pas à de grandes envolées lyriques, ni à de grands discours idéologiques, ni à s'élever vers de hautes sphères spirituelles mais bien plutôt à redescendre sans cesse sur terre pour partager les souffrances humaines avec ce quelque chose en plus qu'Il nous a offert : l'espérance de la vie éternelle, qui transcende nos frontières.

Après le double mouvement extérieur-intérieur, nécessaire à la vie chrétienne, nous voyons se dessiner cet autre double mouvement tout autant important : vers le bas dans la réalité de la condition humaine et vers le haut dans la communion avec le ressuscité et jusque dans l'espérance de la vie par delà la mort. C'est ce double mouvement qui nous permet de traverser les murs de séparation.

Troisième repère intérieur : lecture de Jean 12.23-26.

Comme lui nous aimés le premier jusqu'à donner sa vie pour que nous ayons la vie, il nous appelle en retour à le suivre en l'aimant lui davantage que notre intérêt personnel. Il y a quelque chose à lâcher pour s'engager dans les traces du Christ.

En faisant ce parcours biblique avec vous j'ai exposé 4 caractéristiques fondamentales qui dessinent les contours de la composante évangéliques du protestantisme. La Bible est au centre, la croix du Christ est au centre, la conversion et l'engagement caractérisent les évangéliques.

D'après Sébastien Fath³, historien et sociologue des religion au CNRS, Ces 4 critères se retrouvent, à des degrés divers, dans toutes les traditions chrétiennes (on en reconnaît également certains dans d'autres religions), mais les protestants évangéliques ont la particularité de les combiner systématiquement.

Concernant le rôle central du Livre des livres, dans la perspective du Sola Scriptura protestant. La bible est lu comme « Parole de Dieu ». Ce qui n'empêche pas que pour faire sens, les textes doivent faire l'objet d'une étude approfondie et critique. Cette étude critique conduit à déterminer ce qui fait repère à la fois sur le plan théologique et pratique. C'est la recherche que nous effectuons lorsque nous ouvrons la bible ensemble.

La croix est un thème majeur de la prédication, mais aussi un élément pivot de la doctrine des évangéliques. Elle renvoie au lieu où Jésus-Christ, Fils de Dieu, est mort pour les péchés du monde avant de ressusciter.

Concernant la conversion, tout chrétien est appelé à se « convertir », c'est-à-dire non pas changer de religion, mais faire l'expérience d'un changement profond de vie au contact de

³ Sébastien Fath, Du ghetto au réseau, le protestantisme évangélique en France 1800-2005, Labor et Fides 2005

Jésus-Christ et de son enseignement. C'est cette conversion qui induit un changement de vie, marquée par de nouvelles valeurs (rôle de l'espérance dont j'ai parlé tout à l'heure), et marquée par une façon de vivre qui cherche à honorer Dieu au quotidien.

Les évangéliques valorisent l'idée d'engagement, dans le cadre d'Églises dites de « professants », c'est-à-dire où l'on entre en tant que membre par une profession publique de sa foi. L'orthodoxie, l'adhésion au contenu de la foi, s'accompagne d'une orthopraxie : la foi doit se voir, s'incarner, s'exprimer au cœur de la société.

On pourrait ajouter un cinquième critère, celui de la « régulation par le bas ». Les Eglises évangéliques sont peu institutionnalisées, elles mettent en valeur la fraternité élective, sur des modes généralement démocratiques (le pasteur et les responsables d'église sont élus par les fidèles).

Foi et convictions, jusqu'où ?

L'évangélique que je suis pense que notre foi et nos convictions chrétiennes peuvent être exprimées avec puissance dans l'espace public à condition qu'elles ne restent pas au niveau du discours ou d'une idéologie à défendre. Les évangéliques vivent et expriment une foi engagée et des convictions fortes. Et elles sont bien acceptées et respectées lorsqu'elles sont d'abord incarnées dans la vie de tous les jours. Ce sont d'abord nos actes qui démontrent la validité et la valeur de notre foi comme de nos convictions. On pourrait résumer : « assez parlé : montre moi tes œuvres et je verrai en quoi tu crois ». Pour rester vivante et pertinente notre foi ne peut pas faire l'économie de ce mouvement extérieur à la rencontre de l'autre et intérieur à la rencontre des textes fondateurs de la bible. Elle ne peut pas non plus faire l'économie de ce double mouvement vers le bas, c'est un chemin d'humilité et vers le haut, c'est à dire vers une relation personnelle avec le ressuscité. Dans ces mouvements nous avons rencontré des points d'ancrage qui pour moi m'aident à trouver l'équilibre : le mouvement vers l'extérieur doit se faire jusque dans l'espace public, le mouvement vers l'intérieur doit se faire jusqu'à la croix du Christ. Le mouvement vers le bas doit se faire jusqu'au renoncement à vivre centré sur moi-même et le mouvement vers le haut jusque dans l'espérance de la vie éternelle.

Lecture d'Ephésiens 3.17-19

Je vous remercie.